



CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Procès Verbal des Délibérations du Conseil Municipal de Revin

Séance du Mercredi 20 Mars 2024

(Convocation en date du 15/03/2024)

Sous la présidence de Daniel DURBECQ, Maire

Présents : M. DURBECQ Daniel, Maire, Mmes : BELLIH Bénédicte (sortie à 18h20 et rentrée à 18h23), CARPENT Béatrice, DELARUE Brigitte, DUMON Brigitte, LAHAYE Evelyne, LAYGUE Natalina, LEMPEREUR Ingrid (à partir de 17h12), MARQUIS Bernadette, PARLIER Marlène, PERIN Gwenaëlle, MM : BONFILS Fabien, DA SILVA Christophe, DEVIN Jacky, DURBECQ Dorian, GIULIANI Gérald, GUION Jean, LÉONARD Christophe (jusque 18h20), MARTIN Jean-Marie, MENUT Gervais, SANNA Jean, ZOLTOWLOS Romain

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : COMPAGNON Laetitia à M. MARTIN Jean-Marie, LEMPEREUR Ingrid à M. LÉONARD Christophe (jusque 17h11), NAIT BELKACEM Dalila à M. BONFILS Fabien, RAGUET Aurore à Mme PARLIER Marlène, RUAULT Anna à M. GUION Jean
A partir de 18h21 : M. LÉONARD Christophe à Mme LEMPEREUR Ingrid

Excusé(s) : Mme BARBE Laure, M. LEGROS Matthieu

Absent(s) : M. FRITTE Cédric

2024_023_DCTP - TARIFS ACCOSTAGE HALTE FLUVIALE

Considérant que le Conseil Municipal a été convoqué le 7 mars 2024 pour une séance le jeudi 14 mars 2024 à 18h00,

Considérant qu'à cette séance, les conditions de quorum n'ont pas été réunies, avec 11 présents et que par nouvelle convocation du 15 mars 2024, le Conseil Municipal a été de nouveau convoqué, conformément à l'article L2121-17 du CGCT, pour une séance le 20 mars à 17h00,

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de la Commission de Chasse, Forêt, Pêche, Tourisme réunie le 15 février 2024,

Après délibération et à la majorité (21 voix pour et 5 abstentions : Mmes LEMPEREUR, NAIT BELKACEM, Mrs BONFILS, LÉONARD et DA SILVA),

DECIDE de mettre en place les tarifs suivants pour l'accostage à la Halte Fluviale à compter du **1^{er} avril 2024**:

Surface bateau	Tarifs (€)		
	Tarif Journalier	Tarif semaine	Par utilisation
Jusque 25 m ² 1ère catégorie	10,00	60,00	
De 25 à 60 m ² 2ème catégorie	12,50	72,00	
Plus de 60 m ² 3ème catégorie	15,00	83,00	
Semaine supplémentaire pour 3 semaines consécutives d'accostage (hors taxe de séjour)	gratuite		
Laverie			3,50
Eau péniche			16,00
Animation Barbecue			6,00
Jeton borne c-car			3,00

*Pour extrait certifié conforme :
Fait et affiché à Revin, le 22/03/2024*

*Signé, La Directrice Générale des Services,
MME Marie-Delphine LEDDERER*